



Prix Dr Rogers^{MC}
— d'excellence en —
MÉDECINE COMPLÉMENTAIRE ET ALTERNATIVE

PRIX DU DR ROGERS

ÉCHÉANCE DES MISES EN CANDIDATURE : 31 mai 2019 | 17 h (HNP)

Comment faire une mise en candidature

Toutes les mises en candidature doivent être soumises au moyen du portail de mise en candidature du Prix Dr Rogers, auquel on peut accéder à www.drrogersprize.org. Pour démarrer le processus de mise en candidature, le proposant devra s'inscrire sur le site.

Le dossier de mise en candidature doit comprendre les coordonnées actuelles du candidat et du proposant. Un mot de passe permettant d'établir une connexion sécurisée sera envoyé par courriel aux deux parties. Il leur permettra d'accéder au formulaire de mise en candidature et de le remplir.

Processus d'une mise en candidature

Le proposant d'un candidat a la responsabilité de mener à bien le dossier de mise en candidature et, avec le concours du candidat, doit décrire les contributions marquantes du candidat dans le domaine de la médecine complémentaire et alternative.

Pour remplir le formulaire de mise en candidature, il faut fournir des documents justificatifs, dont le curriculum vitæ du candidat et des lettres d'appui confidentielles. Pour obtenir une liste détaillée des exigences, veuillez consulter la liste de vérification ci-jointe.

Il n'est pas nécessaire de remplir les sections du formulaire en ligne dans l'ordre ou en une seule séance. Il est possible de les remplir dans l'ordre souhaité et de sauvegarder les progrès dans le formulaire. Les proposants peuvent copier et coller du texte provenant de documents de traitement de texte dans les champs du formulaire en ligne. (Veuillez noter que les liens Internet ne seront pas examinés par le jury.)

Les candidatures seront valables pour deux cycles (par exemple, une candidature proposée en 2017 sera automatiquement renouvelée en 2019).

Pour qu'une candidature soit prise en considération pour le Prix Dr Rogers, l'ensemble du matériel associé au dossier, dont les lettres d'appui, doit être reçu d'ici l'échéance indiquée.

Modalités

- Le candidat au prix doit être un individu (et non pas un groupe) dont les travaux ont été menés au Canada. Le prix peut être décerné à un citoyen de n'importe quel pays, sans restrictions quant au sexe, à la race, à la religion, aux croyances ou à la nationalité.
- Le prix doit être reçu en personne par le lauréat, lors du Banquet de remise du Prix Dr Rogers.
- Le prix a une valeur de 250 000 \$ canadiens. Une citation de prix et un article commémoratif seront également présentés. En cas d'égalité entre deux candidats, le prix peut être partagé.
- Les frais de déplacement et d'hébergement du lauréat et de sa conjointe ou de son conjoint pour accepter le prix sont payés par la Fondation commémorative Lotte et John Hecht.
- Le prix ne sera pas décerné à titre posthume.
- Les membres et les administrateurs de la Fondation commémorative Lotte et John Hecht ne sont pas admissibles.
- La décision des jurés est sans appel.

Les mises en candidatures au prix de 2019 doivent être reçues au plus tard le 31 mai 2019, à 17 h heure normale du Pacifique.

Veillez noter qu'il s'agit d'une date d'échéance stricte.

Les mises en candidature reçues après la date limite seront prises en considération pour le cycle suivant du Prix Dr Rogers.

Liste de vérification d'un dossier de mise en candidature

Renseignement sur le candidat

- Titre civil, prénom(s) et nom de famille, titres postnominiaux
- Poste et emplacement actuels
- Adresse, numéros de téléphone, adresse de courriel

Renseignements sur la candidature

- Intention de mise en candidature (*formulaire rempli en ligne par le proposant*)
- Déclaration du candidat (*doit être imprimée et signée par le candidat, pour indiquer son accord à participer au concours du Prix Dr Rogers*)
- Formulaire de mise en candidature — Résumés (*longueur maximale de 250 mots*) et renseignements supplémentaires (*facultatifs - longueur maximale de 500 mots*) sur la façon dont le candidat satisfait aux critères suivants :
 - o Impact des travaux du candidat sur l'avancement ou la pratique des soins de santé;
 - o Engagement manifeste dans le domaine de la médecine complémentaire et alternative;
 - o Rôle catalyseur dans l'avancement du domaine de la médecine complémentaire et alternative;
 - o Contributions importantes au domaine;
 - o Influence positive manifeste auprès de ses collègues et de sa clientèle.
 - o Vision, leadership et intégrité;
 - o Antécédents de collaboration au sein de plusieurs disciplines et philosophies de guérison.
- Lettres d'appui confidentielles (3) *Trois personnes envoyant des lettres d'appui signées seront indiquées dans le formulaire de mise en candidature en ligne. Ces lettres doivent être envoyées directement par leurs signataires et peuvent être soit postées, soit transmises par courriel en format .pdf.*

Par la poste :

Coordonnatrice du Prix Dr Rogers
A/s de la Fondation commémorative Lotte et John Hecht
325, rue Howe, bureau 502
Vancouver (C.-B.) V6C 1Z7

Par courriel :

coordinator@drrogersprize.org

Veillez noter que les originaux des lettres envoyées par courriel peuvent être demandés ultérieurement et subiront un processus de vérification de leur authenticité.

- Curriculum vitæ (*téléversé en format .doc/.pdf*)
- Supplément d'information (*facultatif – maximum de 5 pages téléversées en format .doc/.pdf*)